



MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

LB/MCH
Affaire suivie par :
Martine CHARDERON
Tél. : 02.38.77.49.32

NOTE D'INFORMATION A
L'INTENTION DES CANDIDATS
AU B.A.F.D en région Centre

CONSEILS POUR LA REDACTION DU BILAN DE FORMATION

Cette note est destinée à vous aider dans l'élaboration de votre bilan de formation. Elle a un caractère indicatif et ne constitue nullement un cadre impératif.

Références réglementaires :
◆ Décret n°2007-481 du 28 mars 2007
◆ Arrêtés du 22 et du 25 juin 2007

La formation au BAFD en accueils collectifs de mineurs a pour objectifs de préparer le futur directeur aux fonctions suivantes :

- situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
- conduire un projet pédagogique en référence au projet éducatif
- diriger les personnels
- assurer la gestion de l'accueil
- développer les partenariats et la communication

A l'issue de chaque étape de la formation, le candidat procède par écrit à une évaluation personnelle, en référence à son projet de formation, sur la base des cinq fonctions précitées et des documents pédagogiques auxquels il a contribué. (art.27, arrêté du 22/06/07)

Le bilan de formation est désormais l'aboutissement de la démarche d'auto-évaluation et ne saurait se confondre avec un simple compte rendu d'activités. Il consistera en une analyse synthétique, basée sur les évaluations intermédiaires, des acquis au cours des différentes étapes et au regard des fonctions précitées. (instruction Jeunesse et Sports du 30 juillet 2007)

Si le bilan constitue la dernière étape du cursus de formation, il se construit tout au long de la formation, et notamment dès le premier stage théorique. Il n'a pas pour objet de détailler les différentes étapes du cursus, mais de présenter la **réflexion du candidat** sur son parcours et de mettre en évidence sa progression entre les acquis théoriques et les mises en situations pratiques.

LES ATTENTES DES MEMBRES DU JURY :

Le bilan de formation doit permettre aux membres du jury :

- ◆ d'appréhender la situation du candidat au début de son cursus
- ◆ d'évaluer sa démarche pédagogique et les objectifs qu'il s'est fixés
- ◆ d'apprécier l'évolution des options éducatives et pédagogiques du candidat en situant son implication dans les cinq fonctions attendues en accueil collectif de mineur
- ◆ d'identifier les moyens que le candidat s'est donné pour les réaliser

LE CONTENU DU BILAN :

Des éléments concernant le projet de formation personnelle du candidat :

~ pourquoi je m'engage dans cette formation ? quelle place tient le BAFD dans mon parcours de vie et mon engagement ?

~ comment je me positionne par rapport au BAFD (et à un parcours professionnel ou non)

Les étapes de la formation :

Il s'agit d'une présentation synthétique des conditions de déroulement des différentes étapes du cursus, et notamment des stages pratiques : organisateurs, lieux, effectifs, publics, difficultés rencontrées etc.

L'analyse des cinq fonctions de direction exercées par le candidat :

Pour chacune de ces fonctions, à partir de son positionnement initial, le candidat analysera sa progression aux différentes étapes de la formation théorique et pratique :

~ *situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif :*

analyser et prendre en compte l'environnement global de l'accueil, définir des finalités éducatives, expliciter ses valeurs éducatives.

~ *conduire un projet pédagogique en référence au projet éducatif :*

élaborer, mettre en œuvre et évaluer, en relation avec l'équipe, des projets en cohérence avec ses conceptions éducatives et le projet éducatif de l'organisateur.

~ *diriger les personnels :*

recruter, évaluer, former, accompagner, animer une équipe d'animation et des personnels techniques, réguler les conflits

~ *assurer la gestion de l'accueil :*

au plan administratif, financier, économe, sanitaire, assurer la gestion du matériel et des locaux, appliquer les réglementations

~ *développer des partenariats et la communication :*

analyser les moyens mis en œuvre pour développer les relations avec les organisateurs, les parents, les divers partenaires, institutionnels ou locaux.

Si le candidat n'a pas assuré certaines fonctions complètement, il devra néanmoins montrer qu'il a su s'y intéresser et mettre en œuvre une démarche de formation sur ces thématiques (auto-formation ou formation acquise dans un autre cadre)

QUELQUES CONSEILS...

- ◆ Faites part de vos conceptions et de vos orientations en personnalisant votre exposé, et en vous impliquant dans votre analyse des fonctions de direction. Utilisez le « je » de préférence au « on » ou au « nous ».
- ◆ Soyez clair, synthétique et structuré (document de 10 à 15 pages hors annexes, dactylographié et paginé) C'est une densité de la réflexion qui est attendue. Les annexes jointes à votre dossier ne peuvent être proposées que pour illustrer votre exposé. Indiquez en toute honnêteté si certains documents ont été rédigés par d'autres que vous.
- ◆ Soignez la présentation de vos productions écrites. Un directeur d'accueil collectif de mineurs doit témoigner d'une maîtrise suffisante de ce mode de communication. (travaillez l'orthographe, la présentation)
- ◆ Soyez persuasif. La sincérité du ton est souvent le gage d'une motivation et d'un engagement qui paraissent nécessaires dans toute action d'animation.
- ◆ Vous pouvez vous adresser aux organismes de formation pour rédiger votre bilan de formation.

Le bilan doit être l'occasion pour le candidat d'analyser l'évolution de son projet personnel, de ses options éducatives et pédagogiques, dans une démarche d'éducation populaire.